

# ALERTE

À vous tous, Mushers du Québec

**Il est venu le temps de se mobiliser afin de vous faire entendre face au projet de règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens.**

Le projet de règlement vient d'être publié (Gazette officielle) ; le lien est le suivant : [www.mapaq.gouv.qc.ca/projetreglement](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/projetreglement) Veuillez prendre connaissance de ce projet en prêtant une attention particulière à **l'article 27**. Cet article aura des répercussions négatives majeures sur notre sport.

Les commentaires sont permis pour un délai de 45 jours seulement (avant le 5 août 2011).

Il est primordial que chacun des mushers rencontre personnellement son député afin de lui expliquer les arguments présentés dans le document ci-joint.

C'est le temps d'agir ! Parlez-en à vos amis mushers ! Allez voir votre député et envoyez le document à Mme Fortin (Madeleine.Fortin@mapaq.gouv.qc.ca) en vous identifiant avec précision.

Madame Madeleine Fortin, sous-ministre adjointe  
Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments  
200, chemin Sainte-Foy, 12<sup>ème</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X 6

Il faut qu'il y ait un grand nombre de mushers qui se mobilisent si l'on souhaite être entendus.

Merci d'informer l'AMQ (jocelynjacob@videotron.ca) des démarches que vous entreprenez à ce sujet.